

INFORMATIONS GENERALES

GENERAL INFORMATION

HOMAGE

It was a great shock for the friends, colleagues and collaborators of Dr Yves Goldschmidt-Clermont to learn of his tragic death in a ski accident. Dr Goldschmidt-Clermont was well known in the particle physics community all over the world for his achievements in our discipline. He was not only a motivated and ingenious research physicist but also a man with qualities of leadership, a fine musician and a very good friend to many of us. We shall sadly miss him.

Dr Goldschmidt-Clermont joined CERN in 1953 as one of the first staff members, and retired in 1987. He leaves a wife, three children and several grandchildren. On behalf of CERN and of EP Division the Director-General and I have sent letters of condolence to the family.

F. Dydak
EP Division Leader

IMPOT FRANÇAIS DECLARATION DES REVENUS DE 1987

1. La date limite de déclaration des revenus est le : 29 février 1988.
2. Les fonctionnaires FRANÇAIS qui ont résidé en France en 1987 sont tenus de déclarer leurs revenus. A cet effet, la Division des Finances leur a fait parvenir, en un seul exemplaire, l'attestation de salaire CERN pour 1987. Toute personne ne l'ayant pas reçue est priée de le signaler au **BUREAU DES SALAIRES, tél. 3904**. Cette attestation doit être jointe à la déclaration de revenus.

Le revenu CERN est à indiquer, en francs français, sur le formulaire 'Revenus encaissés hors de France', N° 2047, et sur le formulaire 'Déclaration des revenus 1987', N° 2042 N, en face de la lettre K de la partie N° 1, page 3, rubrique '**TRAITEMENTS, SALAIRES**' du formulaire, et non à la rubrique '**CONVENTIONS INTERNATIONALES, FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, TRAVAIL A L'ETRANGER**'.

S'il n'y a pas d'autres revenus que le salaire du CERN et des revenus des valeurs et capitaux mobiliers, le formulaire 'Déclaration simplifiée des Revenus', N° 2042 S peut être utilisé à la place du N° 2042 N.

3. Les fonctionnaires **NON-FRANÇAIS** résidant en France, ayant des revenus autres que ceux du CERN et imposables en France (revenu du conjoint, loyers perçus en France, ...) doivent remplir le formulaire 'Déclaration des Revenus 1987', N° 2042 N, et indiquer leur revenu du CERN, en francs français, à la rubrique '**CONVENTIONS INTERNATIONALES, FONCTIONNAIRES INTERNATIONAUX, TRAVAIL A L'ETRANGER**' (page 3 du formulaire), et joindre leur attestation de salaire CERN pour 1987. Cette attestation doit être demandée au **BUREAU DES SALAIRES, tél. 3904**.
4. Le CERN n'a pas de formulaires disponibles. Ceux-ci doivent être demandés dans les Mairies ou dans les Bureaux des Contributions directes.

Division du Personnel
Tél. 2855

CENTRE DE PUBLICATION ASSISTEE PAR L'ORDINATEUR

Situé au bât. 13, R-002, ce centre est à la disposition du public tous les jours de 08.00 à 18.00 h.

Actuellement l'équipe comporte :

- un Macintosh avec écran 19"
- un scanner à 400 D.P.I
- une Laserwriter II NT.

Il sera complété prochainement avec un Plotter A0/A1 et une Laser couleur.

SUPPORT MACINTOSH

Suite à l'information parue dans le Bulletin n° 8/88 de la semaine dernière sur le **PC SHOP** du bât. 513, nous avons reçu un grand nombre d'appels demandant des informations supplémentaires concernant les Macintosh's.

Le '**Groupe Support Macintosh**' continue ses activités dans le bât. 11, 1-009, autant pour le matériel que pour les logiciels et consommables.

Pour les commandes ou retrait de matériel, veuillez contacter Mme W. HUG / EP/ **8-7159** du mardi au vendredi de 08.00 à 12.00 h. Vous pouvez également laisser vos messages

- soit au n° **8-7158** (répondeur)
- soit via E-Mail : **SALDANA@VXCRNA**

Pour tous les problèmes Hard : réparation, maintenance, upgrade, etc., veuillez contacter directement, au bât. 14, 1-010, M. Yves CARRERE / EF / 3936.

EXTERNAL AREA SITE CLEARANCE

The Site Committee is launching a campaign to clear up certain external areas cluttered with materials whose owners cannot be traced.

Since it is not possible to tell whether such materials are awaiting further use or simply abandoned, the Site Committee urges those responsible to contact the Site Management Group, tel. 2242, so that decisions for appropriate action may be taken.

The first operation of the campaign, starting on 15 March 1988, will be clearing of the zones shown on the attached plan. Following operations will be preceded by an announcement published in two successive Weekly Bulletins. After the deadline, any materials still unclaimed will be put up for sale by the recuperation service.

Site Committee

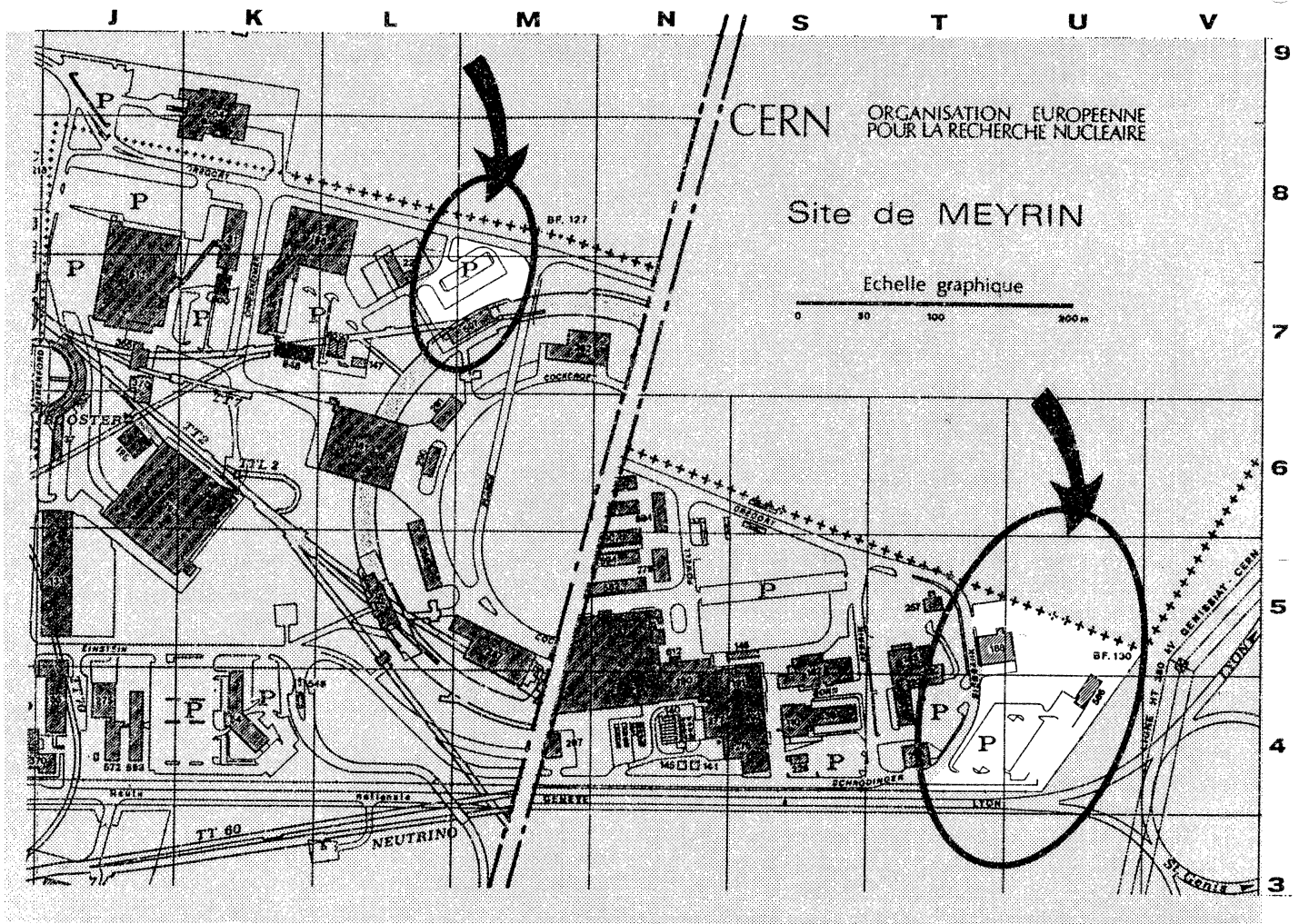
NETTOYAGE DES ZONES EXTERIEURES AUX BATIMENTS

Le Comité du Site entreprend une campagne de nettoyage des espaces extérieurs sur lesquels du matériel se trouve entreposé et dont les responsables ne peuvent être identifiés.

Dans l'impossibilité où il se trouve de distinguer le matériel abandonné de celui en attente de réutilisation, le Comité demande aux responsables de se faire connaître auprès du Groupe Site Management, tél. 2242, pour décider des actions éventuelles à entreprendre.

La campagne commencera le 15 mars 1988 par un nettoyage des zones indiquées sur le plan joint. Chaque campagne sera précédée d'une annonce publiée dans le Bulletin deux semaines consécutives. Passé ce délai, le matériel qui n'aura pas été réclamé sera envoyé pour vente au service chargé de la récupération.

Comité du Site



LA NORVEGE AU CERN

Du 22 au 25 mars

Hall du Bâtiment de l'Administration
Bât. 60 – 1^{er} étage
10h00 – 17h00 (vendredi 12h00)

Sept firmes norvégiennes présenteront leur technologie lors de la quatrième exposition '**La Norvège au CERN**'. Cette exposition est organisée par le Conseil Norvégien de l'Exportation.

Exposants : voir liste ci-après.

Vous pourrez obtenir, en temps utile, un programme détaillé :

- au secrétariat de votre division
- à l'exposition même.

NORWAY AT CERN

22 to 25 March

Administration Building
Bldg 60 – 1st floor
10.00 hrs – 17.00 hrs (Friday 12.00 hrs)

Seven Norwegian firms will present their latest technology at the fourth '**Norway at CERN**' exhibition. This exhibition is being organized by the Export Council of Norway.

For list of exhibitors, see below.

A detailed programme will be available in due course at :

- your Divisional Secretariat
- the exhibition.

LISTE DES EXPOSANTS

LIST OF EXHIBITORS

EB KONSERNET
- EB National Elektro
- EB Norsk Kabel and
- EB National Industri
Attn : Mrs Elin Dahl Hjort
PO Box 53 Økern
N – 0508 Oslo 5
Tel : + 47 2 64 49 70
Tlx : 71265
Telefax : + 47 2 64 27 52

MIDCOM – MIDCOM ODDA A/S,
MIDCOM TRONDHEIM A/S
Attn : Mr Einar Fasting
PO Box 1423 Strindheim
N – 7002 Trondheim
Tel : + 47 7 91 95 60
Telefax : + 47 7 91 37 45

NORSK DATA SA
Attn : Mrs Elly Hammar
Avenue Louis Casai 108 A
CH – 1215 Genève
Tel : (022) 98 91 00
Tlx : 415715 ndgch
Telefax : (022) 98 76 48

RASTEREX A/S
Attn : Mrs Marta Thorsheim
Gjerdrumsvei 12
N – 0486 Oslo 4
Tel : + 47 2 28 92 90
Telefax : + 47 2 89 41 11

SEEM POWER A/S
Attn : Mr Tore Seem
N – 1344 Haslum
Tel : + 47 2 53 39 75
Tlx : 19121
Telefax : + 47 2 53 10 46

STANDARD TELEFON
OG KABELFABRIK A/S
Attn : Mr B. C. MIDDELTHON
PO Box 60 Økern
N – 0508 Oslo 5
Tel : + 47 2 63 88 00
Tlx : 71485 stk n
Telefax : + 47 2 63 89 50 3/a

STEINSVIK MASKININDUSTRI A/S
Attn : Mr Kåre Steinsvik
N – 5570 Grindafjord
Tel : + 47 4 77 38 33
Tlx : 40802 smki n
Telefax : + 47 4 77 38 16

Exposition organisée par :
Exhibition organizer :

THE EXPORT COUNCIL OF NORWAY
Attn : Cecilie Bjørnskau
Drammensveien 40
N – 0255 Oslo 2
Tel : + 47 2 43 77 00
Tlx : 78532 exnor n
Telefax : + 47 2 55 26 28

Information : M. Diraison / FI / 4585

ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH
CAISSE D'ASSURANCES / INSURANCE SCHEME

Caisse d'assurances - ELECTIONS 1988 - Insurance scheme

Cette candidature ayant été dûment enregistrée, est présentée conformément au paragraphe 6.1 du Règlement pour les élections.

This candidature has been duly registered, and is hereby presented in accordance with paragraph 6.1 of the Regulation concerning elections.

Candidat / Candidate:

Nom / Name: MAURIN
Prénom / First name: Guy



Membre du personnel depuis 1967 j'ai été confronté dès 1972, en tant que Président de l'Association du Personnel, à la nécessité d'améliorer les prestations de la Caisse d'Assurances du CERN. J'ai depuis poursuivi ce travail, en tant que représentant de l'Association, dans toutes les négociations qui ont abouties aux récentes revalorisations des prestations.

Le Comité des Pensions est responsable de l'application des statuts et de la gestion de la fortune de la Caisse. Ce Comité est aussi associé à l'élaboration de la politique des pensions. Il est donc essentiel d'être présent dans ce Comité : j'en suis membre depuis 1974, vice-président depuis 1977 et également membre de la Commission de placement.

Deux problèmes majeures sont à résoudre rapidement : la réduction du déficit technique qui conditionne la garantie de paiement des prestations jusqu'au dernier bénéficiaire et la mise en place d'une structure, administrative et financière, qui permette à la Caisse de faire face à ses responsabilités pour la prochaine décennie. Ces questions sont à l'étude actuellement et c'est dans l'esprit de continuer et de participer à l'élaboration des solutions que je suis candidat à cette élection.

I have been a member of the personnel since 1967. Since becoming President of the Staff Association in 1972, I have been concerned with the need to improve the benefits provided by the CERN Staff Insurance Scheme. As representative of the Staff Association, I have taken part in all negotiations since that time leading to the recent improvement of benefits.

The Pension Board has the task of applying the Rules of the Staff Insurance Scheme and of managing its assets. The Board is also involved in the drawing-up of the pensions policy. Membership of the Board is therefore essential. I was first elected to membership in 1974, Vice-President since 1977 and I am also a member of the investment committee.

Two major problems should be solved quickly : the reduction of the technical deficit in order to guarantee the payment of benefits up to the last beneficiary and the setting up of a structure, administrative and financial, which will allow the Staff Insurance Scheme to face its responsibilities in the coming decade. These questions are now being studied and my purpose, in standing for re-election, is to further participate in finding solutions to these problems.

ORGANISATION EUROPEENNE POUR LA RECHERCHE NUCLEAIRE
CERN EUROPEAN ORGANIZATION FOR NUCLEAR RESEARCH
CAISSE D'ASSURANCES / INSURANCE SCHEME

Caisse d'assurances – ELECTIONS 1988 – Insurance scheme

Cette candidature ayant été dûment enregistrée, est présentée conformément au paragraphe 6.1 du Règlement pour les élections.

This candidature has been duly registered, and is hereby presented in accordance with paragraph 6.1 of the regulation concerning elections.

Candidat / Candidate :

Nom / Name : RANJARD
Prenom / First name : Florence



Membre du Comité des Pensions depuis 1983 comme suppléante de Guy Maurin, je me présente pour un nouveau mandat de 3 ans.

Le travail ces dernières années a porté essentiellement sur la mise en place de la '4ème étape' de la revalorisation de nos pensions et sur la mise à jour de nos statuts en particulier en supprimant toutes discrimination entre hommes et femmes.

Dans l'avenir le Comité devra poursuivre ses efforts de stabilisation du déficit technique, mettre en place une structure d'investissement adaptée à l'importance de la fortune de la Caisse et obtenir de réelles garanties en cas de dissolution de l'Organisation.

C'est à cela que je m'emploierai, au sein du Comité des Pensions, si vous m'accordez votre confiance.

Member of the Pension Board since 1983 as Guy Maurin's deputy I am standing for a 3-year term.

The work of the Board in the last years has mainly been concerned with the implementation of the '4th step' of the re-evaluation of CERN pensions and with the update of the Rules of the Staff Insurance Scheme (in particular no more discrimination between males and females).

In the future the Board will have to continue its efforts towards stabilizing the technical deficit, to find an investment structure adapted to the size of the Scheme's assets, and to obtain real guarantees in case of dissolution of the Organization.